

Springbok®

Herbicide sélectif contre les adventices dicotylées annuelles et les graminées annuelles en colza d'hiver

Conserver à l'abri du gel

Selectief herbicide tegen éénjarige tweezaadlobbige en grasachtige onkruiden in winterkoolzaad.

Vorstvrij bewaren

N° de lot : voir emballage
Lotnummer : zie verpakking

5 L e



Danger - Gevaar Gefahr

Springbok*

N° d'agrégation : 1000P/B

Usage professionnel

(G.-D. Lux.: L01842-042)

Concentré émulsionnable (EC) contenant
200 g/L métazachlore (= 18,2%) et
200 g/L diméthénamide-P (= 18,2%)

Erkenningsnummer : 10030P/B

Beroepsgebruik (G.H. Lux.: L01842-042)

Emulgeerbaar concentraat (EC) bevattend
200 g/L metazachlor (= 18,2%) en
200 g/L dimethenamid-P (= 18,2%)

Zulassungsnummer : 10030P/B

Berufsnutzung (G.H. Lux.: L01842-042)

Emulsionskonzentrat (EC) enthält
200 g/L Metazachlor (= 18,2%) und
200 g/L Dimethenamid-p (= 18,2%)

5 L e

Mention de Danger:

- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Nocif en cas d'ingestion.
- H302 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H304 Nocif en cas d'ingestion.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prévue ou suspectée: consulter un médecin.
- P330 Rincer la bouche.
- P331 NE PAS faire vomir.
- P363 Laver les vêtements contaminés

P391 avant réutilisation.
Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Elimination):

- P501 Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Contient: solvant naphta aromatique lourd (pétrole), index Nr. 649-424-00-3; Alcool benzylique, index Nr. 603-057-00-5. Bevat: solvent-nafta (aardolie), zwaar aromatisch, index Nr. 649-424-00-3; Benzylalcohol, index Nr. 603-057-00-5. Enthält: Lösungsmittel Naphtha (Erdöl), schwere Aromatisch, index Nr. 649-424-00-3; Benzylalkohol, index Nr. 603-057-00-5.

**Distribué par/Verdeeld door/
Vertrieb durch:
BASF Belgium Coordination Center
Comm. V.**

**B.U. Crop Protection
SIEGE D'EXPLOITATION/
EXPLOITATIEZETEL/
OPERATIEVE HAUPTSITZ
Drève Richelle 161 E/F, 1410 Waterloo
Tel : + 32 (0)2 373.27.23
Reinseignements en cas d'urgence/
Alarmnummer/Notrufnummer :
Tel : + 32 (0)3 569.92.32**

**Détenteur d'agrégation/Erkenningshouder/
Anerkennung Halter:
BASF Belgium Coordination Center
Comm. V.
SIEGE SOCIAL/MAATSCHAPPELIJKE ZETEL/
FIRMENSITZ
Scheldelaan 600, 2040 Antwerpen**



Danger - Gevaar Gefahr

Springbok*

N° d'agr ation : 1000P/B

Usage professionnel

(G.-D. Lux.: L01842-042)

Concentr  emulsionnable (EC) contenant
200 g/L m tazachlore (= 18,2%) et
200 g/L dim th namide-P (= 18,2%)

Erkenningsnummer : 10030P/B

Beroepsgebruik (G.H. Lux.: L01842-042)

Emulgeerbaar concentraat (EC) bevattend
200 g/L metazachloor (= 18,2%) en
200 g/L dimethenamide-P (= 18,2%)

Zulassungsnummer : 10030P/B

Berufsnutzung (G.H. Lux.: L01842-042)

Emulsionskonzentrat (EC) enth lt
200 g/L Metazachlor (= 18,2%) und
200 g/L Dimethenamid-p (= 18,2%)

5 Le

Gevaarsindicatie:

EUH210 Veiligheidsinformatieblad op
verzoek verkrijgbaar.

EUH401 Volg de gebruiksaanwijzing
om gevaar voor de menselijke
gezondheid en het milieu te
voorkomen.

H302 Schadelijk bij inslikken.

H304 Kan dodelijk zijn als de stof
bij inslikken in de luchtwegen
terechtkomt.

H317 Kan een allergische huidreactie
veroorzaken.

H319 Veroorzaakt ernstige oogirritatie.

H332 Schadelijk bij inademing.

H351 Verdacht van het veroorzaken van

H410 kanker.
Zeer giftig voor in het water
levende organismen, met
langdurige gevolgen.

Voorzorgsverklaringen (preventie):

P102 Buiten het bereik van kinderen
houden.
P201 Alvorens te gebruiken de speciale
aanwijzingen raadplegen.
P261 Inademing van stof/rook/gas/
nevel/damp/spuitnevel vermijden.
P270 Niet eten, drinken of roken tijdens
het gebruik van dit product.
P272 Verontreinigde werkkleding mag
de werkruimte niet verlaten.
P273 Voorkom lozing in het milieu.
P280 Beschermende handschoenen,
beschermende kleding,
oogbescherming en
gelaatsbescherming dragen.

Conseils de prudence (Intervention):

P301 + P310 NA INSLIKKEN: onmiddellijk
een ANTIGIFCENTRUM of een
arts raadplegen.
P302 + P352 BIJ CONTACT MET DE HUID:
met veel water en zeep
wassen.
P305 + P351 + P338
BIJ CONTACT MET DE OGEN:
voorzichtig afspoelen met water
gedurende een aantal minuten;
contactlenzen verwijderen, indien
mogelijk; blijven spoelen.
P308 + P313 NA (mogelijke) blootstelling:
een arts raadplegen.
P330 De mond spoelen.
P331 GEEN braken opwekken.
P363 Verontreinigde kleding wassen
alvorens deze opnieuw te
gebruiken.
P391 Gelekte/gemorste stof opruimen.

Voorzorgsverklaringen (verwijdering):

P501 Inhoud en verpakking afvoeren
naar inzamelpunt voor gevaarlijk of
bijzonder afval.

Content : solvant naphta aromatique
lourd (p trole), index Nr. 649-424-00-3;
Alcool benzyle,
index Nr. 603-057-00-5.
Bevat : solvent-nafta (aardolie), zwaar
aromatisch, index Nr. 649-424-00-3;
Benzylalcohol, index Nr. 603-057-00-5.
Enth lt: L sungsmittel Naphtha
(Erd l), schwere Aromatisch, index Nr.
649-424-00-3; Benzylalkohol, index Nr.
603-057-00-5.

**Distribue par/Verdeeld door/Vertriebt
durch:**
BASF Belgium Coordination Center
Comm. V.

B.U. Crop Protection
**SIEGE D'EXPLOITATION/
EXPLOITATIEZETEL/
OPERATIE HAUPTSITZ**
Dr ve Richelle 161 E/F, 1410 Waterloo
Tel : + 32 (0)2 373.27.23
**Renseignements en cas d'urgence/
Alarmnummer/Notrufnummer :**
Tel : + 32 (0)3 569.92.32

D tenteur d'agr ation/Erkenningshouder/
Anerkennung Halter:
BASF Belgium Coordination Center Comm. V.
SIEGE SOCIAL/MAATSCHAPPELJKE ZETEL/
FIRMENSITZ
Scheldelaan 600, 2040 Antwerpen



Danger - Gevaar Gefahr

Springbok*

N° d'agrégation : 1000P/B

Usage professionnel

(G.-D. Lux.: L01842-042)

Concentré émulsionnable (EC) contenant

200 g/L métazachlore (= 18,2%) et

200 g/L diméthénamide-P (= 18,2%)

Erkenningsnummer : 10030P/B

Beroepsgebruik (G.H. Lux.: L01842-042)

Emulgeerbaar concentraat (EC)

bevattend

200 g/L metazachloor (= 18,2%) en

200 g/L dimethenamid-p (= 18,2%)

Zulassungsnummer : 10030P/B

Berufsnutzung (G.H. Lux.: L01842-042)

Emulsionskonzentrat (EC) enthält

200 g/L Metazachlor (= 18,2%) und

200 g/L Dimethenamid-p (= 18,2%)

5 Le

Die Erwähnung von Gefahr:

EUH210 Sicherheitsdatenblatt auf Anfrage erhältlich.

EUH401 Zur Vermeidung von Risiken für Mensch und Umwelt die Gebrauchsanleitung einhalten.

H302 Gesundheitsschädlich bei Verschlucken.

H304 Kann bei Verschlucken und Eindringen in die Atemwege tödlich sein.

H317 Kann allergische Hautreaktionen verursachen.

H319 Verursacht schwere Augenreizung.

H332 Gesundheitsschädlich bei Einatmen.

H351 Kann vermutlich Krebs erzeugen.

H410 Sehr giftig für Wasserorganismen mit langfristiger Wirkung.

Sicherheitshinweise (Vorbeugung):

P102 Darf nicht in die Hände von Kindern gelangen.

P201 Vor Gebrauch besondere

Anweisungen einholen.

P261 Einatmen von Staub/Rauch/Gas / Nebel/Dampf/Aerosol vermeiden.

P270 Bei Gebrauch nicht essen, trinken oder rauchen.

P272 Kontaminierte Arbeitskleidung nicht außerhalb des Arbeitsplatzes tragen.

P273 Freisetzung in die Umwelt vermeiden

P280 Schutzhandschuhe, Schutzkleidung, Augenschutz und Gesichtsschutz tragen.

Sicherheitshinweise (Reaktion):

P301 + P310 BEI VERSCHLUCKEN: Sofort GIFTINFORMATIONSDATENZENTRUM oder Arzt anrufen.

P302 + P352 BEI BERÜHRUNG MIT DER HAUT: Mit viel Wasser und Seife waschen.

P305 + P351 + P338 BEI KONTAKT MIT DEN AUGEN:

Einige Minuten lang behutsam mit Wasser spülen. Vorhandene Kontaktlinsen nach Möglichkeit entfernen. Weiter spülen.

P308+P313 BEI Exposition oder falls betroffen: Ärztlichen Rat einholen/ärztliche Hilfe hinzuziehen.

P308+P313 BEI Exposition oder falls betroffen: Ärztlichen Rat einholen/ärztliche Hilfe hinzuziehen.

P308+P313 BEI Exposition oder falls betroffen: Ärztlichen Rat einholen/ärztliche Hilfe hinzuziehen.

P330 Mund ausspülen.

P331 KEIN Erbrechen herbeiführen.

P363 Kontaminierte Kleidung vor erneutem Tragen waschen.

P391 Verschüttete Mengen aufnehmen.

Sicherheitshinweise (Entsorgung):

P501 Inhalt und Behälter zur Sammlung des gefährlichen und besonderen Problemülls zuführen.

Contient : solvant naphta aromatique lourd (pétrole), index Nr. 649-424-00-3; Alcool benzyle, index Nr. 603-057-00-5.

Bevat : solvent-nafta (aardolie), zwaar aromatisch, index Nr. 649-424-00-3; Benzylalcohol, index Nr. 603-057-00-5.

Enthält: Lösungsmittel Naphtha (Erdöl), schwere Aromatisch, index Nr. 649-424-00-3; Benzylalkohol, index Nr. 603-057-00-5.

BASF Belgium Coordination Center Comm. V.

B.U. Crop Protection SIEGE D'EXPLOITATION/EXPLOITATIEZETEL/

OPERATIE HAUPTSITZ Drève Richelle 161 E/F, 1410 Waterloo

Tel : + 32 (0)2 373.27.23

Renseignements en cas d'urgence/

Alarmnummer/Notrufnummer :

Tel : + 32 (0)3 569.92.32

Détenteur d'agrégation/Erkenningshouder/Anerkennung Halter:

BASF Belgium Coordination Center

Comm. V. SIEGE SOCIAL/MAATSCHAPPELIJKE ZETEL/FIRMENSITZ

Scheldelaan 600, 2040 Antwerpen

Action et efficacité

Springbok est un herbicide d'automne destiné à combattre les dicotylées et graminées annuelles en culture de colza d'hiver. Cet herbicide contient deux matières actives. D'une part le métazachlore, molécule très efficace contre la plupart des dicotylées annuelles et des graminées annuelles composant la flore adventice de la culture du colza d'hiver dans nos régions. D'autre part, le diméthénamide-P qui renforce l'efficacité du métazachlore notamment contre la capselle bourse à pasteur, les géraniums, le sené, le coquelicot et le gaillet.

Contre folle avoine ainsi que contre les repousses de céréales, hormis les cas de fortes infestations qui nécessitent, l'emploi d'un antigraminée spécifique (comme p. ex. **Focus® Plus**, n° agr. L01358-042), **Springbok** présente une efficacité intéressante.

Les matières actives quoi que, absorbées par les parties aériennes des adventices agissent principalement par le système racinaire. On comprendra donc l'importance de la préparation du sol et du lit de germination ainsi que l'influence de l'humidité et de la pluviométrie observée les jours qui suivent le traitement.

En cas d'utilisation en postémurgence il est recommandé de traiter sur des adventices jeunes (stade cotylédonaire à 1 - 3 vraies feuilles). Le résultat sera d'autant meilleur lorsque le sol sera suffisamment humide pour favoriser la répartition des matières actives dans la couche superficielle du sol permettant une absorption supplémentaire de molécules par les racinelles des adventices.

Springbok est très facile d'emploi, il ne nécessite pas d'incorporation. La souplesse d'utilisation de **Springbok** permet d'envisager trois possibilités de traitements: soit la préémurgence, soit la postémurgence, soit encore la technique du fractionnement préémurgence + postémurgence. Son utilisation jusqu'au stade 8 feuilles (BBCH 18) du colza est possible pour autant que les adventices soient non encore levées ou peu développées.

Dose d'emploi

2,5 L/ha de **Springbok** contre graminées et dicotylées annuelles, une application à partir de la préémurgence jusqu'au stade 8 feuilles (BBCH 00-18) du colza d'hiver (plein air).

Maximum : 1 kg de métazachlore/ha/3 ans et maximum 1 application tous les 2 ans.

Sélectivité vis-à-vis des cultures de remplacement

Si pour une raison quelconque (par ex. dégâts de limaces) on est amené à retourner une terre de colza d'hiver traitée au **Springbok**, on peut semer au printemps des céréales de printemps, poireau, betteraves, colza d'été, maïs, pois, faverolles, haricots, choux, vesces, luzerne et trèfle à condition que la terre soit travaillée sur une profondeur de

15 cm minimum. Lors de sécheresse persistante durant l'automne et l'hiver ainsi que sur les terres qui ont été longtemps gelées, la dégradation par les bactéries des matières actives a été ralentie, dans ces cas il est recommandé d'effectuer un bon labour.

Si le retournement se fait déjà en automne, il est possible, après un travail superficiel de la terre, de resemer du colza, ou à partir de fin septembre, après un bon labour, de semer des céréales d'hiver.

Préparation de la bouillie

Bien agiter le bidon de **Springbok** avant l'emploi. Avant l'utilisation, tester l'appareil et vérifier le débit de chaque jet selon les instructions du constructeur. Remplir les 3/4 de la cuve avec de l'eau et sous agitation constante introduire les quantités nécessaires de **Springbok**. Eviter les pauses durant la pulvérisation. Après une pause obligatoire (panne), brasser convenablement la bouillie avant de recommencer le travail. Après l'application, nettoyer soigneusement l'appareil.

Compatibilité

En préémergence :

- Le mélange extemporé de **Springbok** avec les engrais liquides est possible.
- Au cas où l'on craint une carence en bore, l'adjonction de 4 à 7 kg de **Solubor**^{®1} a la bouillie de pulvérisation est possible.

En postémergence :

Le **Springbok** peut être combiné avec **Focus Plus** pour la lutte contre les repousses de céréales et de folle avoine pour autant que les moments d'application des deux produits correspondent (dicotylées peu développées et graminées toutes levées avec suffisamment de masse foliaire).

En préémergence et postémergence :

Le **Springbok** peut être envisagé en mélange ou suivi de **Butisan**[®] **Plus** (n° agr. L 01303-042). Toujours respecter un maximum de 1 kg de métazachlore/ha/3 ans et maximum 1 application tous les 2 ans.

Recommandations

- Utiliser un matériel propre et sans résidus d'autres produits.
- Eviter que le brouillard de pulvérisation ne soit entraîné sur des cultures ou terres voisines.
- Nettoyer le matériel convenablement après l'emploi.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé dans un endroit sec, frais, à l'abri du gel.
- Eviter toujours tout contact avec les produits, la bouillie et le brouillard de pulvérisation.
- Lors de la manipulation du produit concentré (p. ex. déversement dans la cuve) porter des vêtements de protection (gants, lunettes de protection...).

Remarques importantes

Maximum 1 kg/ha de s.a. métazachlore tous les 3 ans. Maximum 1 application tous les 2 ans.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 10 m avec technique classique par rapport aux points d'eau.

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPo: Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

SPo2: Laver tous les équipements de protection après utilisation.

Le produit n'est pas toxique pour les abeilles.

Mention de Danger:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer .

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P331 NE PAS faire vomir.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux

**Contient : solvant naphta aromatique lourd (pétrole), index Nr. 649-424-00-3;
Alcool benzylique, index Nr. 603-057-00-5.**

Premiers soins et indications pour le médecin

Nom commercial Springbok	
Numéro d'agrément 10030P/B Usage professionnel	
Nom, adresse et numéro de téléphone du détenteur de l'agrément/autorisation BASF Belgium Coordination Center Comm.V., Drève Richelle 161 E/F, 1410 Waterloo (Belgium) – Tel. : 02/373 27 45	
Nom de chaque substance active méta-zachlore diméthénamide-P	Teneur en substance active 200 g/L 200 g/L
Autres substances dangereuses (teneurs max. % en poids) alcool benzylique: 50 % hydrocarbure aromatique : 25 % poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-[tris(1-phenylethyl)phenyl]-.omega.-hydroxy- : 10 % dodécylbenzènesulfonate de calcium : 5 % naphthalène: 1 % poly(oxy-1,2-éthanediyl) : 1 %	Type de préparation Concentré émulsionnable (EC)
	Type d'action Herbicide sélectif contre les adventices dicotylées annuelles et les graminées annuelles en colza d'hiver
	Poids / volume du contenu de l'emballage 5 L
Symboles et indications de danger GHS07-GHS08-GHS09-EUH210-EUH401-H302-H304-H317-H319-H332-H351-H410	
Symptômes Pas de données disponibles chez l'homme sur l'exposition aiguë aux deux substances actives. Les symptômes ci-dessous proviennent d'observations chez l'animal. Les solvants peuvent être responsables d'une partie des symptômes d'intoxication. Inhalation: pas de données disponibles. Ingestion: des symptômes non spécifiques d'altération de l'état général, difficultés respiratoires et convulsions ont été observés chez l'animal. Les solvants peuvent entraîner une irritation gastro-intestinale et une dépression du système nerveux central. Risque d'atteinte pulmonaire en cas d'aspiration. Contact avec la peau: Irritation locale ; le produit peut également entraîner une allergie de contact. Projection dans les yeux: la formulation est irritante pour les yeux. Chez l'animal, des symptômes réversibles de conjonctivite, lésions de la cornée, iritis ont été observés.	Premiers soins Inhalation: maintenir la victime calme et l'emmenr à l'air frais. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage. Ingestion: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.P302 + P35 Contact avec la peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Projection dans les yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Remarque pour le médecin	
Prise en charge: traitement symptomatique. Vu le peu de cas d'intoxication rapportés chez l'homme, une observation en milieu hospitalier est conseillée. Contacter le Centre Antipoisons pour plus d'informations.	
Pour informations complémentaires, contacter le Centre Antipoisons 070/ 245.245	

Emballages vides et surplus de traitement

L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, doit être rincé à l'eau suivant un système manuel (trois agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet. Consulter éventuellement votre négociant.

L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins.

Diluer les surplus de traitement au moins 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer, ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide.

La dose agréée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur, par exemple dans les programmes de désherbage par mini-doses (FAR en betteraves). La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du délai avant récolte.

L'application d'une dose réduite ne présente pas que des avantages et, utilisée à mauvais escient, elle peut produire des effets contraires à ceux recherchés (manque d'efficacité, diminution de la rémanence, augmentation du risque de résistance ...).

Des examens approfondis ont démontré que le produit, utilisé conformément à nos instructions, convient aux usages recommandés. Toutefois, comme son stockage, son transport et son emploi échappent à notre contrôle et que nous ne sommes pas à même de prévoir toutes les conditions y afférentes, nous déclinons toute responsabilité pour les résultats obtenus et/ou pour tout dommage quelconque qui pourrait résulter du stockage, du transport ou de l'emploi. Nous ne garantissons que la qualité constante du produit fourni.

® = Marque déposée BASF

®' = Marque déposée Borax Europe Limited